



CLARINS

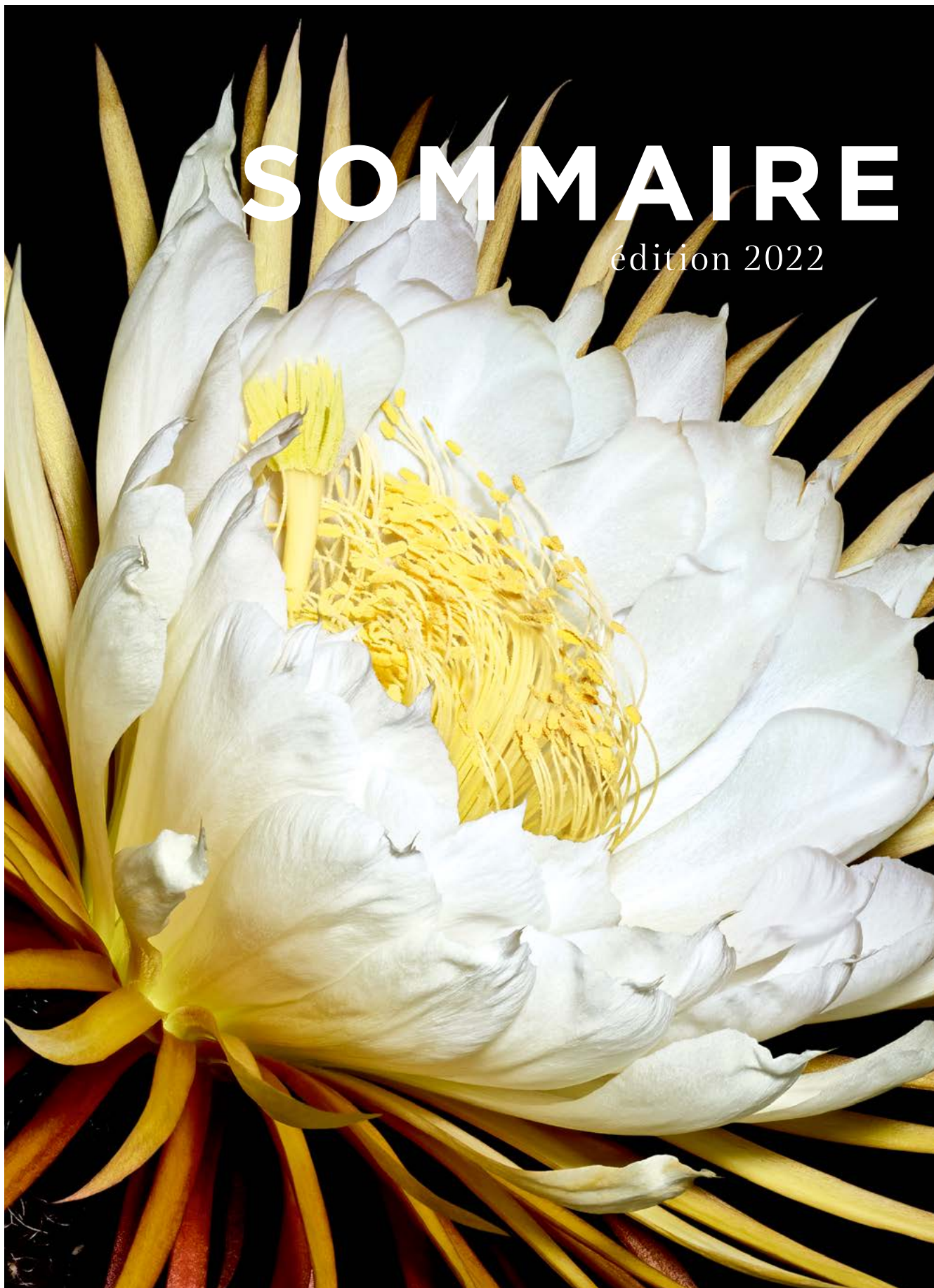
WE CARE

RAPPORT RSE

édition 2022

SOMMAIRE

édition 2022



01	Clarins We care	05
	PLUS DE 70 ANS D'ENGAGEMENTS POUR LA PLANÈTE ET LES PERSONNES	06
	« LE FUTUR DE CLARINS, C'EST L'ENTREPRISE À IMPACT POSITIF »	08
	<i>Interview de Jonathan Zrihen, président et CEO du groupe Clarins, et Virginie Courtin, directrice générale</i>	
	2022 : NOS FAITS MARQUANTS	12
02	« Prendre soin des personnes »	14
	NOS COLLABORATEURS	16
	<i>Vers un modèle exemplaire en termes de respect, de partage et d'inclusivité</i>	
	NOS PARTIES PRENANTES	18
	<i>Dialogue, co-construction et expérience client</i>	
	LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ	20
	<i>La transparence au cœur de notre management de la qualité</i>	
	NOS ACTIONS SOLIDAIRES	22
	<i>Partager la valeur avec celles et ceux fragilisés par la vie</i>	
03	« Prendre soin de la planète »	24
	NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL	26
	<i>Réduire significativement et durablement nos émissions</i>	
	NOS PLANTES ET NOS INGRÉDIENTS	28
	<i>Du bio à l'agriculture régénérative</i>	
	L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	30
	<i>Recycler, réutiliser, et avant tout réduire</i>	
	LA PROTECTION DE LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ	32
	<i>Beauty for good</i>	
04	Données et chiffres-clefs	34
	LE GROUPE CLARINS EN 2022	36
	ÉTAT D'AVANCÉE DE NOS ENGAGEMENTS RSE	38
	CONCORDANCE STANDARDS GRI	40





CLARINS WE CARE

chapitre 01

70 ans d'engagements pour la planète et les personnes —

« Le futur de Clarins, c'est l'entreprise à impact positif » —

2022 : nos faits marquants —





70 ANS D'ENGAGEMENTS

pour les personnes et la planète



1954

Jacques Courtin crée Clarins avec, dès l'origine, deux principes clefs : l'écoute des femmes et l'amour de la nature.

1966
Les Huiles
100 % purs
extraits de plantes



1989
Création de l'ARP contre
la polyarthrite rhumatoïde
(Fondation Arthritis
depuis 2006)



1992/1993
1^{er} partenariat avec
Alp'Actions
(Asters aujourd'hui)



1997
Prix Clarins
pour l'Enfance



1999
Suppression des
sacs plastiques, une
première dans la
cosmétique



2007
Lancement des
1^{ers} programmes
de commerce
équitable



CLARINS WE CARE NOTRE STRATÉGIE D'ENGAGEMENTS RSE

Etroitement associée à la stratégie globale du groupe, notre politique RSE est structurée depuis 2020 autour de « Clarins We care » : une démarche qui rassemble et met en perspective l'ensemble de nos actions selon une **logique d'engagements et de progrès continus** pour aujourd'hui et demain. Deux axes la conduisent : « **prendre soin des personnes** » ; « **prendre soin de la planète** ».





2011

Début du partenariat
avec Feed

2016

Création du
Domaine Clarins
au cœur des Alpes

2021

Clarins membre
officiel de l'UEBT
(Union for ethical biotrade)
Inscription de la raison d'être Clarins dans
les statuts de l'entreprise :
*« Rendre la vie plus belle,
transmettre un monde plus beau »*

2014

Arrêt des microbilles
plastiques

2020

Clarins neutre
en carbone*

2022

Une gouvernance plus que jamais familiale et 100 % indépendante

Fort d'un capital 100 % familial, Clarins est un groupe français totalement indépendant. Sa gouvernance a évolué en février 2022 avec l'arrivée de la troisième génération Courtin aux plus hautes instances de direction.

Directeurs généraux : nomination de Virginie Courtin, fille de Christian Courtin¹ et petite-fille de Jacques Courtin, fondateur de Clarins, en tandem avec son oncle Olivier Courtin²

Président et CEO : Jonathan Zrihen, nommé en 2015

Présidente du Conseil de surveillance : nomination de Prisca Courtin, fille d'Olivier Courtin et petite-fille de Jacques Courtin

Fort de cette nouvelle équipe de direction, notre groupe témoigne de sa volonté d'inscrire sa gouvernance dans une tradition familiale et de vision à long terme qui est à l'origine du succès de marques comme Clarins** depuis 1954 et aujourd'hui myBLend.

****CLARINS EST LEADER DES
SOINS HAUT-DE-GAMME
EN EUROPE ET UN ACTEUR
MAJEUR DE LA COSMÉTIQUE
DANS LE MONDE.**

* Scopes 1 & 2.

¹ Jusqu'alors président du Conseil de surveillance, Christian Courtin a choisi de se retirer des instances de direction en début d'année 2022. Tout au long d'une carrière débutée dans les années 70 chez Clarins, il a largement contribué au développement international et fut à l'initiative des très nombreux engagements du groupe pour les personnes et la planète. Il a créé en 2007 le département RSE.

² Arrivé en 1994 chez Clarins, le docteur Olivier Courtin en a occupé les plus hautes fonctions de direction. Aujourd'hui directeur général aux côtés de sa nièce Virginie, il a notamment piloté les activités de recherche et de développement à l'origine des soins les plus innovants des marques du groupe.





« LE FUTUR DE CLARINS, C'EST L'ENTREPRISE À IMPACT POSITIF. »



Virginie Courtin, directrice générale,
et Jonathan Zrihen, président et CEO de Clarins.

Interview réalisée le 8 juin 2023

**Lancé en 2020, le plan stratégique RSE
« Clarins We Care » arrive à son terme en 2025.
A mi-parcours, quel premier bilan dresser ?**

Jonathan Zrihen. Nous avons beaucoup progressé. Au-delà des résultats, c'est l'évolution de notre approche que je retiens : nous avons basculé d'une logique d'étapes à une démarche d'engagements totalement alignée avec notre stratégie d'entreprise. Il n'y a plus de distinguo entre la stratégie RSE et la stratégie du groupe. La RSE est devenue un pilier d'accélération de notre business. Elle figure d'ailleurs au cœur de notre plan global *Clarins Unlimited* : quelles que soient nos décisions, elles sont prises à l'aune de la raison d'être que nous avons inscrite en 2021 dans nos statuts : « rendre la vie plus belle, transmettre un monde plus beau. »

*« La RSE est devenue
un pilier d'accélération
de notre business. »*

Virginie Courtin. Quand on a lancé *Clarins We care* en 2020 avec sa logique d'engagements extrêmement ambitieuse, beaucoup en interne étaient, si ce n'est sceptiques, en tout cas inquiets de la faisabilité. Trois ans après, les résultats sont là ; nous sommes en ligne avec nos objectifs. L'engagement total des équipes et la transformation qu'elles ont opérée sont une immense source de satisfaction. Ce sont elles qui nous demandent aujourd'hui d'aller plus loin ! Mais attention : ces motifs de fierté nous poussent à l'humilité. Il reste du chemin et nous ne devons surtout pas relâcher nos efforts.

Concrètement, quelles sont ces avancées ?

VC. C'est l'ensemble de notre démarche qui compte. Nous savons que la planète est fragile et qu'elle nous offre des ressources limitées. Notre devoir est de protéger ce qui va bien et de rétablir les équilibres que l'activité humaine dégrade. Les produits Clarins

tendent de répondre à cette équation, notamment avec un sourcing résolument orienté vers le bio – plus de 60 % en 2022, 80 % dans les deux prochaines années – et des emballages conçus selon les principes de l'économie circulaire.

JZ. Je suis satisfait également des progrès sur l'empreinte carbone via la baisse du fret aérien. Nos émissions suivent une tendance structurellement baissière depuis trois ans. Pour le fret aérien, nous sommes parvenus à le limiter à moins de 2 % de nos transports en 2022 avec près de trois ans d'avance sur nos objectifs. On ne mesure pas les efforts que cela suppose de l'extérieur : pour y parvenir, c'est la totalité de notre schéma logistique qui a été revu en traquant la moindre émission, à tous les niveaux, en interne et auprès de tous nos fournisseurs.

Vous l'avez dit, les collaborateurs sont au cœur de cette démarche. Dans quelle mesure ?

JZ. Il y a toujours eu chez Clarins une très grande attention portée à nos collaborateurs, et en retour un très fort taux d'engagement. Le partage de la valeur est un principe ancien que nous avons renforcé en 2022 en ajoutant un mécanisme de participation à notre accord d'intéressement. En 2022, nous avons aussi déployé un nouveau système global RH, « Grow », qui nous assure un référentiel commun sur l'ensemble de nos filiales, notamment en termes de DEI [diversité, équité, inclusion]. Et de manière plus globale, notre démarche de labellisation B Corp nous a fait progresser : elle est un incroyable levier de motivation et de montée en performance RH. Rien qu'en 2022, ce sont près de 250 personnes qui se sont pleinement mobilisées sur le sujet.

A l'inverse, quelles sont les limites ou les difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?

VC. La question du plastique demeure centrale pour une industrie comme la nôtre. On a beaucoup parlé de la neutralité plastique, mais nous ne croyons pas que cela doit être un principe intangible. La priorité, ce n'est pas de compenser, mais d'investir massivement dans des nouveaux process qui nous font économiser et réduire drastiquement notre consommation de plastique. C'est beaucoup plus vertueux.

« Notre focus, c'est la réduction du plastique, pas la compensation. »

JZ. On a d'ailleurs beaucoup avancé dans la conception de nos packagings avec notre outil interne de développement, le «packscore». En 2022, nous avons économisé plus de 70 tonnes de plastique grâce à de nouveaux emballages. La dynamique est là. On sait développer aujourd'hui des packs qui demain seront exemplaires. Mais tout ne dépend pas de nous : la disponibilité des matériaux recyclés ou les évaluations réglementaires «évolutives» sont des freins externes avec lesquels il faut composer.

Clarins TRUST a été lancé en 2022. En quoi ce système de traçabilité est-il vraiment nouveau ?

VC. Avec Clarins TRUST, nos clients accèdent aux informations clefs sur les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de leur produit de soin. Un tel système est inédit par sa technologie – la blockchain qui garantit la fiabilité et la sécurité des données – et par son ampleur : 4 gammes déjà couvertes en 2022, 10 nouvelles gammes, 90 produits et 80 extraits de plantes en 2023. C'est un nouveau contrat de confiance avec nos consommateurs : d'un côté, on les connaît mieux parce qu'ils acceptent de nous fournir leurs données ; de l'autre, ils ont accès en toute transparence à nos datas sur nos ingrédients et nos produits. Ce n'est pas seulement plus de sécurité et de transparence ; c'est une vraie démarche relationnelle de confiance.

« Les valeurs de Clarins et cette passion infinie pour ce que nous faisons, nous en avons hérité et nous pouvons les transmettre à notre tour pour transformer l'entreprise dans le respect profond de ce qu'elle est. »

La rechargeabilité n'est-elle pas aussi une piste d'avenir ?

JZ. Elle l'est aujourd'hui, alors que les études que nous avons menées il y a huit ans nous disaient qu'elle n'était pas efficace. Outre ses contraintes techniques et sanitaires, la rechargeabilité nécessite la participation du consommateur ; l'impact n'est positif qu'au troisième achat ! Aujourd'hui, le marché est prêt. Et nous aussi : certains de nos produits sont déjà rechargeables, et notre feuille de route 2025/2030 prévoit d'accélérer considérablement dans cette direction.





« Notre démarche de labellisation B Corp nous a fait progresser. Elle est un incroyable levier de montée en performance RH. »

La RSE est une démarche de progrès continu. Comment aller plus loin demain ?

VC. Notre futur, c'est l'entreprise à impact positif. Cette transformation est déjà engagée pour nos plantes avec le Domaine Clarins et nos fermes certifiées (CCF) qui s'inspirent du modèle de l'agriculture régénérative. Là, nous sommes en avance : on rend plus à la terre que ce qu'elle nous donne. Ce modèle doit progressivement s'étendre à tout notre sourcing.

Un dernier mot sur la nouvelle gouvernance, avec votre nomination, Virginie, comme directrice générale du groupe aux côtés de votre oncle Olivier, et celle de votre cousine Prisca à la tête du conseil de surveillance.

VC. C'est vrai que c'est un tournant dans l'histoire de Clarins : l'arrivée de la troisième génération à la tête de Clarins, qui plus est une génération de femmes après deux générations d'hommes. Ce qui est important, c'est qu'avec Prisca, nous avons pu apprendre auprès du fondateur – notre grand-père. Nous pouvons aujourd'hui moderniser et apporter un regard très contemporain de femme tout en nous inscrivant dans la continuité de nos pères. Les valeurs Clarins et cette passion infinie pour ce que nous faisons, nous en avons hérité et nous pouvons les transmettre à notre tour pour transformer l'entreprise dans le respect profond de ce qu'elle est. La question, c'est toujours : « Que laisse-t-on ? » On retrouve cette valeur de transmission qui est au cœur de notre raison d'être.



2022 : NOS FAITS MARQUANTS

CLIMAT



Part du fret aérien réduite à

- de 2 %

(vs 3 % en 2021)



Green retail score

déployé dans toutes les
boutiques Clarins dans le monde

BIODIVERSITÉ



+60 %

de plantes bios dans l'herbier
Clarins (vs 54 % en 2021)



6 plantes

issues du Domaine Clarins présentes
dans les soins Clarins



**+ de
700 000**

arbres plantés via le
programme *Seeds of beauty*
(vs 600 000 en 2021)

QVCT



100 %

des collaborateurs Clarins
formés à la DEI (diversité,
équité, inclusion)



97/100

index égalité femme/homme
(périmètre France)



TRANSPARENCE ET TRAÇABILITÉ



CLARINS TRUST

Mise en ligne d'une plateforme publique de traçabilité inédite par son ampleur et sa technologie blockchain



Sourcing

Publication auprès du grand public de notre Charte de sourcing responsable

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Près de 50 %

de nos dépenses fournisseurs évaluées avec Ecovadis
(vs objectif de 30 % en 2022, et 80 % en 2025)



Près de 70 tonnes

de plastique économisées grâce aux éco-recharges et à la réduction du poids de nos emballages



myBlend

Relancement de notre marque haut-de-gamme « sans aucun compromis pour la peau et la planète »



250 tonnes

de plastiques récupérées dans la nature et envoyées dans des filières de recyclage

SOLIDARITÉ



+ de 40 millions

de repas scolaires distribués avec Feed (vs 36 millions en 2021)



Hausse de 70 %

des financements aux associations





PRENDRE SOIN DES PERSONNES

Nos collaborateurs —

Nos parties prenantes —

La qualité et la sécurité —

Nos actions solidaires —

NOS COLLABORATEURS

« Vers un modèle exemplaire en termes de respect, de partage et d'inclusivité »

La reconnaissance et la valorisation de chaque collaborateur sont au cœur d'un management de proximité qui place le Groupe Clarins en modèle de son secteur. Partage de la valeur, avantages sociaux, formation, mobilité, parité, équité et diversité : sur tous ces sujets, nous agissons pour « rendre la vie plus belle » à toutes celles et ceux qui s'engagent pour Clarins dans le monde.



OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2022 ?



EVOL VS 2021 **-13 %**

6 271 EN POSTE À TEMPS COMPLET

EVOL VS 2021 **-12 %**



EVOL VS 2021 **-9 %**

76 % EN POSTE À TEMPS COMPLET

EVOL VS 2021 **-11 %**



EVOL VS 2021 **-34 %**

89 % EN POSTE À TEMPS COMPLET

EVOL VS 2021 **-16 %**

La baisse des effectifs en 2022 s'explique par la cession en 2021 de la division parfum de Clarins (CFG) et la réorganisation de l'activité Logistique.

ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Les femmes représentent **86 %** des collaborateurs chez Clarins en 2022. Elles constituent **36 %** du Comex et **69 %** du top management. Les postes de direction sont occupés à part égale par des femmes – Virginie Courtin, directrice générale ; Prisca Courtin, présidente du Conseil de surveillance – et des hommes – Jonathan Zrihen, président et CEO ; Olivier Courtin, directeur général.

INDEX ÉGALITÉ FEMME/HOMME (périmètre France)
97/100 EN 2022
VS 65/100 EN 2021
ET 94/100 EN 2020

La note de 2021 s'explique par une politique de gel des salaires appliquée par l'entreprise en période de crise sanitaire mondiale.

EMPLOI ET RECRUTEMENT

Clarins a fait évoluer ses descriptifs de poste en 2022 pour les rendre plus inclusifs, et a ouvert ses recrutements à de nouveaux canaux de communication plus divers. Nous suivons en cela les recommandations B Corp que Clarins ambitionne de rejoindre en 2024.

PARTAGE DE LA VALEUR

En 2022, les salariés de Clarins SAS, Clarins France, Laboratoires Clarins et Clarins Logistique ont une nouvelle fois bénéficié d'une participation aux bénéfices de l'entreprise. Cette politique de redistribution repose notamment sur des indicateurs de performance RSE. La part variable du top management est quant à elle strictement adossée à des critères RSE comme les achats responsables et la performance des fournisseurs.





100 %

des collaborateurs formés
tous les deux ans

Près de 100 %

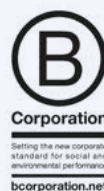
des collaborateurs formés
à la DEI en 2022

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Porté par notre stratégie Clarins Unlimited, ce sujet majeur s'est traduit en 2022 par la création d'un groupe de travail mondial, la publication d'une mission DEI et la définition d'engagements sur trois piliers d'actions : les talents (pour des environnements de travail inclusifs), le marché (pour une représentation diversifiée et inclusive dans tous nos contenus de communication) et les partenariats (adhésion à l'*Employer Network for Equity and Inclusion* pour mieux former et sensibiliser en interne).

En parallèle, notre Charte éthique encourage la diversité sous toutes ses formes et instaure une tolérance 0 envers tout type de discrimination.

COMMENT FAIRE MIEUX DEMAIN ?



**CLARINS
ENGAGÉ POUR
L'OBTENTION
DE LA
LABELLISATION
B CORP EN 2024**

La labellisation B Corp requiert la mobilisation d'un groupe de travail de quelque 250 collaborateurs chez Clarins pour répondre aux attendus de ce label international de référence. Son obtention s'inscrit dans la logique de fidélisation et d'engagements réciproques entre Clarins et ses salariés. Prévue pour 2024, elle devrait reconnaître les avancées de notre groupe en matière de management et de bien-être au travail, mais aussi d'impacts environnementaux et sociétaux positifs.

* B Corp est un mouvement fondé en 2006 aux États-Unis rassemblant les entreprises qui souhaitent affirmer leur mission sociétale et démontrer leur action positive via une évaluation indépendante de leur performance globale tous les trois ans. Ce label international est aujourd'hui considéré comme le plus complet en termes d'impacts sociaux, environnementaux et sociétaux.

NOS PARTIES PRENANTES

« Dialogue, co-construction et expérience client »

Plus que jamais, la cosmétique doit être collaborative. Avec l'ensemble de nos parties prenantes, le Groupe Clarins prône une approche résolument fondée sur la co-construction et le dialogue :

NOS CLIENTS, qui attendent d'un groupe comme Clarins une écoute fine de leurs besoins et de leurs attentes en matière d'efficacité et de durabilité ;

NOS FOURNISSEURS, avec qui nous sommes dans une logique commune d'amélioration ;

LES AUTRES ACTEURS DE NOTRE INDUSTRIE, avec lesquels nous devons peser pour imposer des standards toujours plus responsables.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2022 ?



ECOUTE ET CO-DÉVELOPPEMENT AVEC NOS CLIENT(E)S

L'écoute des femmes est une tradition ancrée chez Clarins, avec dès 1954 la création de nos premières cartes clientes. Aujourd'hui encore, nos spas et nos boutiques constituent nos premiers relais pour ressentir les envies de nos clientes et recueillir leurs attentes.

5 000 BEAUTY COACHES CLARINS DANS LE MONDE

Le développement de nos produits se fait en lien étroit avec nos consommateurs : avant, avec l'étude de leurs attentes, et pendant via des tests sur les nouvelles formulations, leur packaging et leur insertion dans les routines de soins. En 2022, 20 études de marché ont été réalisées, 40 000 conversations ont été analysées chaque mois, et 700 beauty coaches ont été interrogés dans 22 pays.

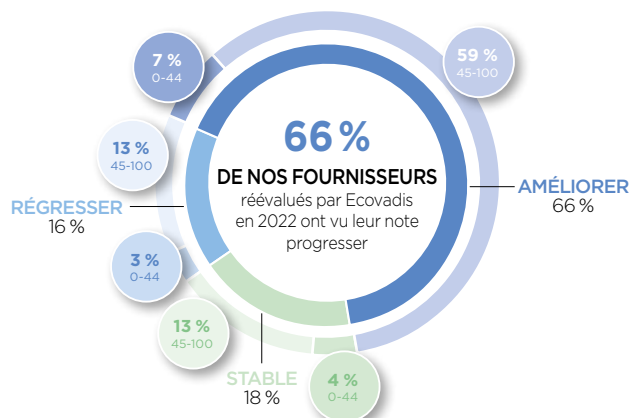
PLUS DE 10 000 INTERVIEWS CONSOMMATEURS EN 2022

ecovadis

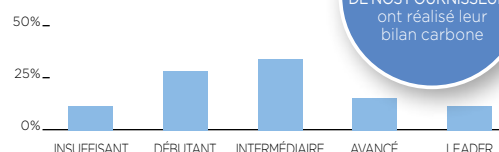
AVEC ECOVADIS, FAIRE ENCORE MIEUX ENSEMBLE AVEC NOS FOURNISSEURS

Nos fournisseurs sont nos premiers partenaires : de la qualité de leur matière première dépendent la sécurité, l'efficacité et la durabilité de nos produits. Ensemble, nous nous sommes engagés dans une politique de progrès constants symbolisée par notre recours au référentiel Ecovadis. Les résultats 2022 témoignent de nos avancées communes : ce sont près de 50 % de nos dépenses fournisseurs qui sont évaluées avec Ecovadis, contre un objectif initial de 30 %.

NOTE DE NOS FOURNISSEURS SUPÉRIEURE DE 3,5 POINTS À LA MOYENNE ECOVADIS



RÉPARTITION DU NIVEAU DE GESTION DU CARBONE





COMMENT FAIRE MIEUX DEMAIN ?

CO-AGIR AVEC LES ACTEURS DE LA COSMÉTIQUE

Nous prôtons une approche collaborative avec les autres acteurs de l'industrie cosmétique. C'est à cette seule condition que nous pouvons agir auprès de nos fournisseurs et co-développer de nouveaux standards répondant aux exigences sociétales et environnementales attendues par nos clients et la société.



LA RESPONSIBLE BEAUTY INITIATIVE

pour mutualiser les évaluations RSE, dont nous sommes membre fondateur avec L'Oréal, le groupe Rocher et Coty



SPICE

pour la conception de packagings durables



RESPONSIBLE MICA INITIATIVE

pour une exploitation du Mica responsable et respectueuse des populations



LA FEBEA

(Fédération des entreprises de la beauté), qui fédère les industries cosmétiques en France et promeut les meilleures pratiques.



L'ECOBEAUTYSCORE

pour concevoir un système de notation environnementale des produits cosmétiques

L'ÉTUDE BIEN-ÊTRE QUI VALIDE L'EFFICACITÉ DE NOS SOINS

En 2022, une étude sur le bien-être menée auprès de nos clientes a confirmé les bénéfices perçus par celles qui recourent aux eaux de soin de notre gamme Aroma. Après 14 jours d'utilisation, 88 % des femmes estiment que l'Eau extraordinaire leur procure une sensation de bien-être. Pour la Crème veloutée et la Douche lactée, elles sont respectivement 89 % et 85 % à éprouver le même effet.

PLUS DE DURABILITÉ DANS LE MAQUILLAGE

Dans le secteur de la cosmétique, le maquillage est l'activité dont les enjeux de durabilité restent les plus prégnants, tant en termes de packaging que de composition des formules. Pour nous améliorer, nous avons lancé une ambition *Beauté responsable* au sein de notre département Maquillage. De nouvelles propositions de produits mieux disants sont en cours de développement et devraient être prochainement mises sur le marché.

PROGRESSER ENCORE DANS NOTRE DÉMARCHE ECOVADIS

Aujourd'hui, 50 % de nos dépenses fournisseurs sont notées par Ecovadis. Si ce chiffre est supérieur à nos attentes pour 2022 (30 %), nous devons aller plus loin : ce sont à terme 80 % de nos dépenses fournisseurs qui devront être évaluées avec Ecovadis. Des progrès sont également attendus en matière de bilan carbone, 25 % de nos fournisseurs en réalisant un en 2022.

Face à ces objectifs, un suivi renforcé se met en place pour que nos collaborateurs puissent mieux suivre le niveau de leurs partenaires fournisseurs et les aider à s'améliorer avec nous.

NOTRE ENGAGEMENT POUR 2025

80 %

de nos dépenses fournisseurs évaluées par Ecovadis

LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ

« *La transparence au cœur de notre management de la qualité* »

La sécurité et la qualité sont les maîtres mots de la relation de confiance que nous entretenons avec nos clients depuis près de 70 ans. Du développement à la commercialisation, en passant par le choix des ingrédients et la fabrication, chaque étape d'un soin Clarins fait l'objet de contrôles drastiques, allant bien souvent au-delà des normes internationales les plus exigeantes. Le *Made in France* et la transparence – avec le lancement d'une nouvelle plateforme publique de traçabilité en 2022 – sont au cœur de notre politique de sécurité.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2022 ?



UNE TRAÇABILITÉ TOTALE, DU CHAMP JUSQU'AU CONSOMMATEUR

En 2022, Clarins a lancé Clarins TRUST, une plateforme publique de traçabilité de nos plantes inédite dans l'industrie, tant par son ampleur que par son système de certification : une technologie Blockchain infalsifiable spécialement développée pour Clarins.

Avec Clarins TRUST, nous inaugurons ainsi un véritable écosystème de traçabilité entre notre marque, nos fournisseurs et nos clients. À partir du seul numéro de lot, le consommateur accède désormais :

À TOUTES LES ÉTAPES DE FABRICATION DE SON SOIN : lieu de préparation des formules, date et lieu de conditionnement, contrôle qualité ;

AUX EXTRAITS DE PLANTES QUI LE COMPOSENT : origine géographique, mode de récolte et certifications Clarins associées à leur sourcing ;

AUX COULISSES ET AU SAVOIR-FAIRE CLARINS dans notre usine de formulation/fabrication de Pontoise.

30 PRODUITS, 40 EXTRAITS DE PLANTES ET 4 GAMMES COUVERTS EN 2022
10 NOUVELLES GAMMES, 60 RÉFÉRENCES ET 40 AUTRES EXTRAITS DE PLANTES EN 2023

PUBLICATION DE NOTRE CHARTE DE SOURCING RESPONSABLE

En 2022, nous avons rendu publique la Charte de sourcing responsable que nous avons formalisée en 2020. Depuis cette date, elle impose progressivement ses nouvelles exigences à l'ensemble de notre sourcing et à tous ceux qui nous fournissent nos ingrédients d'origine naturelle (détails page 29).

PLUS DE 90 % DE NOS INGRÉDIENTS CONFORMES À NOTRE CHARTE DE SOURCING EN 2022

LA QUÊTE D'UNE SÉCURITÉ ABSOLUE

Chaque formule fait l'objet de plus de 250 tests et contrôles au cours de son développement, et la totalité de nos ingrédients sont sélectionnés en fonction des réglementations nationales et internationales les plus exigeantes. Pour aller plus loin, nous avons établi notre propre black-list des ingrédients que nous préférons interdire à nous et nos fournisseurs du fait des interrogations de la société ou de la science.



250 TESTS ET CONTRÔLES LORS DE CHAQUE DÉVELOPPEMENT





COMMENT FAIRE MIEUX DEMAIN ?

CHIMIE VERTE ET ACTIFS D'ORIGINE NATURELLE

Comme pour nos packagings, l'éco-conception est au cœur du développement de nos formules. Notre usine de Pontoise est certifiée ISO 14 001 et applique les standards de production les plus responsables (formulation à température ambiante, formules les plus courtes possibles...).

**USINE DE PONTOISE
CERTIFIÉE ISO 14 001**

La science des plantes est notre marque de fabrique : aujourd'hui, plus de 80 % de nos actifs sont d'origine naturelle. Les 19 % restants sont constitués d'ingrédients de synthèse qui n'ont pas d'équivalent dans la nature, rigoureusement sélectionnés pour leur efficacité, leur sécurité et leur sensorialité.

**81 % D'ACTIFS
D'ORIGINE
NATURELLE**

DÉVELOPPEMENT ET PRODUCTION MADE IN FRANCE

Pour une parfaite maîtrise, Clarins développe, conçoit et produit la totalité de ses soins en France, sur un seul et même site (Pontoise, Val d'Oise). Notre centrale de distribution est également située en France à Amiens (Somme), de même que la plupart des Fermes certifiées Clarins (CCF - *Certified Clarins Farms*) pour l'approvisionnement de nos plantes.

**UN MÊME SITE DE RECHERCHE,
DÉVELOPPEMENT ET PRODUCTION EN
FRANCE (PONTOISE, OISE)**

UN SOURCING 100 % DURABLE EN 2025

Conformément aux exigences de notre Charte de sourcing responsable, les ingrédients d'origine naturelle présents dans les produits Clarins (plus de 80 % des ingrédients d'une formule) devront afficher un sourcing 100 % durable en 2025. Plus de 90 % d'entre eux sont déjà conformes à ces exigences accrues.



LE CHOIX DE LA FRANCE POUR LA CROISSANCE DE CLARINS DES PROCHAINES ANNÉES

Pour répondre à ses enjeux de croissance, notre groupe s'inscrit dans la continuité de sa stratégie locale et Made in France. Après Pontoise, notre deuxième site de production ouvrira ses portes en 2024 à Troyes (Sainte-Savine). Ce projet majeur d'implantation sur un terrain de 13,5 hectares représentera à terme un investissement global de l'ordre de 135 millions d'euros. Il s'inscrira dans le cadre des engagements responsables de notre groupe en visant le niveau Excellent du label HQE (haute qualité environnementale).

**135 MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENT,
300 EMPLOIS, OBJECTIF
HQE CONSTRUCTION
EXCELLENT**

NOS ACTIONS SOLIDAIRES

« Partager la valeur avec celles et ceux fragilisés par la vie »

Notre responsabilité d'entreprise impose également de considérer chaque personne et d'agir avec solidarité avec celles et ceux fragilisés par la vie. Depuis plusieurs années, Clarins s'attache à « prendre soin des personnes » en s'efforçant de bâtir des relations utiles et positives sur le long terme, notamment auprès des populations locales, des enfants et des personnes malades.



COMMERCE ÉQUITABLE : UNE DÉMARCHÉ PRÉCURSEUR INITIÉE DÈS 2007

Inscrit au cœur de la charte Clarins de Sourcing responsable, le commerce équitable est une démarche importante pour notre approvisionnement en plantes. Le premier de nos programmes est né en 2007, et ce nombre n'a cessé de grandir depuis. En 2022, ce sont 23 filières que nous accompagnons dans des pays à faible IDH : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Inde et Madagascar. Avec cette agriculture durable et équitable, c'est aussi bien la nature que les hommes que nous tâchons de protéger.

**23 FILIÈRES BÉNÉFICIAIRES
D'UNE PRIME ÉQUITABLE
EN 2022**



LES ENFANTS : UN SOUTIEN CONTINU DEPUIS PLUS DE VINGT ANS

Au total, ce sont 47 associations pour l'enfance que soutient Clarins dans le monde. Parmi les plus emblématiques, on peut citer :

LE PRIX CLARINS POUR L'ENFANCE

Lancé à la fin des années 1990 sous le nom du prix Clarins de la Femme dynamisante, le prix Clarins pour l'Enfance soutient des femmes admirables qui s'engagent pour les enfants. Présent dans 14 pays, il a accompagné plus de 90 associations et 60 000 enfants sur quatre continents depuis sa création. A ce jour, ce sont quinze associations qui continuent d'être aidées par Clarins.

**7 MILLIONS D'EUROS
D'AIDE AUX
ASSOCIATIONS POUR
L'ENFANCE DEPUIS 1997**



FEED

Second de nos programmes phares pour l'enfance, Feed est une initiative lancée en 2007 par Lauren Bush Lauren pour financer des repas en milieu scolaire et lutter contre la malnutrition et la déscolarisation. La participation continue de Clarins à ce programme depuis 2011 a permis de fournir quelque 40 millions de repas dans une quarantaine de pays dans le monde.

**40 MILLIONS
DE REPAS
SCOLAIRES
DISTRIBUÉS
DEPUIS 2011**



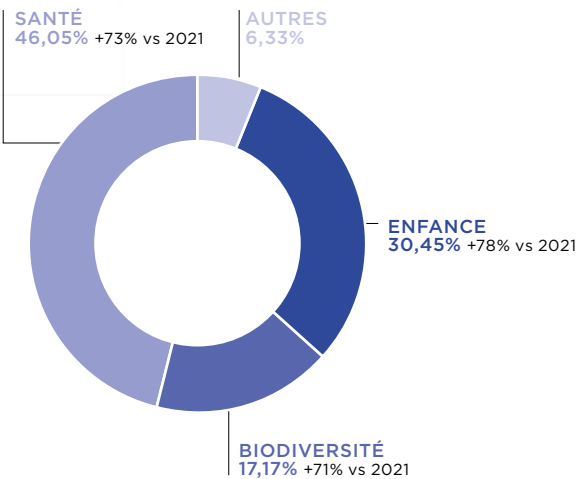
**PARTOUT DANS LE MONDE,
DES INITIATIVES À LA MAIN
DE NOS FILIALES**

Outre nos programmes mondiaux, chaque filiale Clarins est invitée à s'engager localement. Au Canada, Clarins soutient ainsi depuis plusieurs années le *Mois des câlins* qui apporte du réconfort aux enfants hospitalisés ; en France, *Futur en herbe* bénéficie de notre soutien pour sensibiliser les enfants au respect de la planète et les aider à construire leur avenir. Et dans des dizaines de filiales dans le monde, une contribution directe est fournie au programme *Look good, feel better* qui accompagne les femmes traitées pour un cancer.

**PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS
D'AIDES VERSÉES EN 2022
(SOIT UNE HAUSSE DE PLUS DE
70 % EN COMPARAISON DE 2021)**



**RÉPARTITION DE NOS
PROGRAMMES DE SOUTIEN**



**ARTHRITIS :
LA FONDATION
DE CŒUR DE CLARINS**

Créée en 1989 à l'initiative de Jacques Courtin, la Fondation Arthritisme (anciennement ARP) constitue aujourd'hui la principale initiative privée en France de financement de la recherche sur les rhumatismes et les maladies musculosquelettiques (RMS). Reconnue d'utilité publique depuis 2006, elle joue un rôle central pour lutter contre des pathologies multiples (200 environ), invalidantes pour la plupart, trop souvent tuées alors qu'elles toucheraient 18 % de la population mondiale, 120 millions de personnes en Europe et près de 17 millions en France*. Ces dix dernières années, notre groupe a contribué à son financement à hauteur de plus de 20 millions d'euros, permettant un investissement massif dans la recherche et le soutien de quelque 600 projets : bourses d'études, projets de recherche, soutien direct à l'innovation et à la science, sensibilisation des professionnels de santé et du grand public...



WWW.FONDATION-ARTHRITIS.ORG

*Etude Global Burden of Disease (GBD)





PRENDRE SOIN DE LA PLANÈTE

Notre impact environnemental —

Nos plantes et nos ingrédients —

L'économie circulaire —

La protection de la nature et la biodiversité —

NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

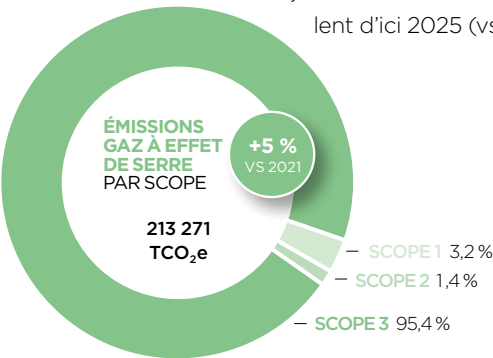
Des objectifs ambitieux pour réduire significativement et durablement nos émissions

Réduire, réduire, et encore réduire. Face à l'urgence climatique, notre entreprise s'est engagée depuis plusieurs années sur une stratégie de décarbonation de son activité et de réduction globale de ses consommations d'énergie. Des résultats concrets ont été obtenus en 2022, notamment pour limiter notre fret aérien et contenir nos émissions de gaz à effet de serre. Loin de nous en contenter, nous accélérons pour atteindre notre objectif 2025 : abaisser de 30 % nos émissions en comparaison de 2020.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2022 ?

RÉDUCTION DES GES ET NEUTRALITÉ CARBONE

Conformément à nos engagements, nous avons atteint la neutralité carbone dès 2020 (scope 1, 2 et 3 à l'exception des services). L'année 2021 a également vu nos émissions de carbone baisser de 7,7 % malgré la hausse de notre activité. 2022 affiche une performance moindre, avec une reprise de 5 % des mêmes émissions, toujours dans un contexte de hausse de notre activité. Sur la période 2019/2022, nous constatons une baisse de 20 % de nos émissions, baisse qui sera poursuivie pour atteindre notre objectif de -30 % de CO₂ équivalent d'ici 2025 (vs 2020).

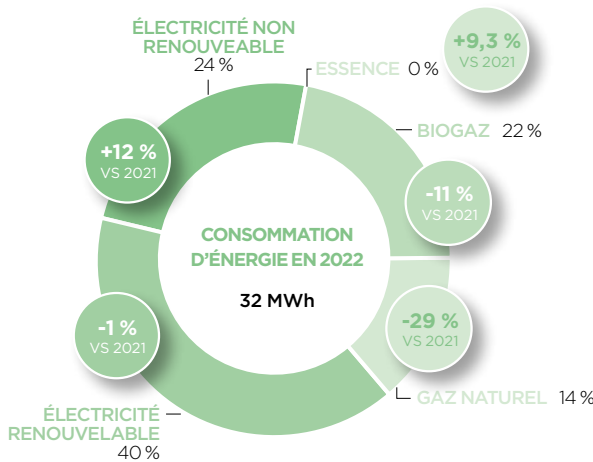


DES SOURCES D'ÉNERGIE TRÈS MAJORITAIREMENT RENOUVELABLES

Depuis 2020, toutes nos filiales sont alimentées à 100 % en électricité renouvelable. Cette bascule complète a été rendue possible par des changements de fournisseurs ou l'achat de certificats d'énergies renouvelables. En France par exemple, le biogaz a partout remplacé le gaz naturel.

ÉLECTRICITÉ VERTE
34 % EN 2016
100 % EN 2020
100 % EN 2021

BIOGAZ
100 % SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE FRANCE



BAISSE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE EN 2022

En 2022, nous sommes parvenus à significativement baisser nos consommations d'énergie – moins 9 % – malgré la hausse globale de notre activité.


TOTAL ÉNERGIE
29 672 706 kWh
EVOL VS 2021 -9 %


TOTAL FLUIDES FRIGORIFIQUES
921 kg
EVOL VS 2021 +25 %

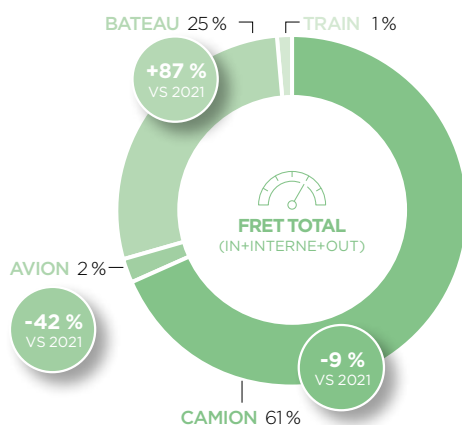

TOTAL EAU
83 098 m³
EVOL VS 2021 +9 %


TOTAL DECHETS
4242 T
EVOL VS 2021 +9 %

NOTRE OBJECTIF D'UN FRET AÉRIEN LIMITÉ À 2 % ATTEINT AVEC PRÈS DE TROIS ANS D'AVANCE

En 2020, nous nous étions engagés à limiter le fret aérien hors Europe à moins de 2 % de nos volumes en 2025. L'atteinte de cet objectif dès 2022 témoigne des efforts menés par notre groupe pour privilégier les modes de transport moins polluants comme le bateau. Notre partenariat avec Neoline, nouvel armateur français développant un projet de fret via des navires à voiles respectueux de l'environnement, en est l'illustration.

FRET AÉRIEN
4,6 % EN 2020
3 % EN 2021
2% EN 2022



LES CONTRIBUTIONS CLIMAT DE CLARINS EN 2022

La réduction de notre empreinte environnementale se double de programmes en Chine et en Inde pour capter le CO₂ et promouvoir des activités décarbonées grâce au développement d'énergies renouvelables :

BENDOSOL SOLAR EN INDE,
via un programme de transition énergétique pour générer de l'électricité à partir de sources renouvelables (*certification VCS*)

JIALING BIOGAS PROJECT EN CHINE,
via l'implantation d'unités de biogaz dans le Sichuan (*certification Gold Standard*)

LIUPANSHUI CITY EN CHINE
via un projet de reboisement sur 23 000 hectares de terres arides et dégradées (*certification VCS*)

COMMENT FAIRE MIEUX DEMAIN ?

CONTRIBUTION CLIMAT ET RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Si Clarins est neutre en carbone depuis 2020, nos objectifs sont loin d'être atteints.

Cette neutralité repose en effet sur la réduction de nos émissions, mais aussi sur une politique de compensation. Pour les années à venir, il nous faudra accentuer encore notre stratégie de réduction, et à l'inverse limiter le recours



aux compensations. Autrement dit, appliquer à la lettre le principe : « la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ».

Selon cette logique, Clarins s'engage à atteindre une baisse globale de 30 % de ses émissions de carbone sur la période 2020/2025.

NOTRE ENGAGEMENT POUR 2025

- 30 %

de réduction de notre empreinte carbone

NOS PLANTES ET NOS INGRÉDIENTS

« Du bio à l'agriculture régénérative »

Avec plus de 80 % d'actifs naturels dans nos formules, les plantes sont au cœur de chaque soin Clarins. Cette exigence nous oblige vis-à-vis de la nature : ce que nous lui prélevons doit lui être rendu. Si nous sommes depuis plusieurs années résolument engagés vers le bio, nous souhaitons aller plus loin en orientant notre modèle de production vers les principes de l'agriculture régénérative.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2022 ?



LA RECONNAISSANCE DE L'UEBT

Cette démarche sans compromis vers le bio est reconnue depuis 2021 par notre statut de membre de l'Union for ethical biotrade (UEBT), l'ONG internationale qui rassemble les entreprises agissant pour un sourcing éthique de leurs ingrédients d'origine naturelle. Nous nous engageons également avec elle sur le refus des OGM et pour une politique zéro déforestation.



LE DOMAINE CLARINS : NOTRE MODÈLE POUR ALLER PLUS LOIN

Niché à 1400 mètres d'altitude au cœur des Alpes françaises, le Domaine Clarins s'inspire des principes de l'agriculture positive et régénérative : intrants naturels, labourage par des chevaux, cueillette manuelle... Tout y est fait pour une exploitation 100 % bio qui préserve la biodiversité, renouvelle les sols et améliore la sphère environnementale.

Aujourd'hui, ce sont déjà 6 plantes issues de notre Domaine qui sont intégrées dans nos soins. Leur nombre est appelé à croître ces prochaines années, le Domaine Clarins préfigurant notre modèle de production de demain.

**PLUS DE 60 ESPÈCES
ÉTUDIÉES ET
6 PLANTES INTÉGRÉES
DANS LES SOINS
CLARINS EN 2022**

DÉFORESTATION DÉRIVÉS HUILE DE PALME

Le Groupe Clarins est engagé aux côtés des membres de l'ASD sur les principes du NDPE (*No Deforestation no Peat no Exploitation*) en vue d'éliminer la déforestation et l'exploitation des individus incluant également les petits exploitants indépendants. Nous contribuons à une transparence collective, à la gestion des risques et à l'engagement pour instaurer des pratiques responsables dans la chaîne d'approvisionnement.



GREEN SCORE ET GREEN RETAIL SCORE : NOS PROPRES OUTILS DE MESURE DE NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Depuis plusieurs années, nous utilisons notre propre outil de mesure de la performance environnementale de nos produits : le Green Score. 100 % de nos ingrédients et de nos formules y sont soumis, avec un objectif d'amélioration de 10 % de l'ensemble des notes attribuées d'ici 2025. A titre d'exemple, l'ensemble de notre gamme Hydra Essentiel renouvelée en 2022 a vu la note de ses produits augmenter significativement (Crème riche : 82,99 pts vs 79,44 en 2017 ; Crème SPF15 : 80,2 vs 77,4).

Depuis 2022, le Green Score se double d'un Green Retail Score déployé dans l'ensemble de nos boutiques dans le monde, selon des critères d'éco-conception et de gestion de fin de vie des matériaux et des déchets.

**10 CRITÈRES
OBJECTIVÉS PAR
18 INDICATEURS
PAR LE GREEN
SCORE CLARINS**

CLARINS ENGAGÉ POUR UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE



ASD
ACTION FOR SUSTAINABLE DERIVATIVES

UN SOURCING MAJORITAIREMENT ISSU DE PLANTES BIOS

Chez Clarins, le bio est aujourd'hui la norme pour plus de 60 % des plantes et des actifs qui entrent dans la composition de nos formules. Engagée depuis plusieurs années, cette exigence va croissante, aussi bien auprès de nos fournisseurs que de nos propres lieux de production. Après 13 conversions et 20 nouvelles plantes bios en 2021, ce sont 10 conversions et 6 plantes supplémentaires qui se sont ajoutées à notre herbier en 2022.

**10 CONVERSIONS
BIOS ET 6 NOUVELLES
PLANTES BIOS
+ DE 60 % DE PLANTES
BIOS EN 2022
(vs 54 % en 2021)**

UNE CHARTE DE SOURCING RESPONSABLE SANS COMPROMIS POUR LA NATURE

Notre Charte de sourcing responsable s'imposera à 100 % de nos plantes et dérivés du naturel d'ici 2025. C'est déjà le cas pour 90 % d'entre elles en 2022.

Différents degrés d'exigence y figurent, avec pour prérequis le respect des principes de l'agriculture raisonnée, des récoltes gérées de manière durable et/ou le co-produit. Les échelons supérieurs sont le commerce équitable, puis les fermes certifiées Clarins (CCF), enfin le Domaine Clarins.



LES « CO-PRODUITS » POUR OPTIMISER LES RESSOURCES NATURELLES

Le recours aux «co-produits» prend une part grandissante dans notre sourcing en plantes. Cette démarche repose sur le principe d'utiliser tout ce qui peut l'être sur une matière première afin d'en optimiser le potentiel, et donc d'en réduire l'exploitation.

Chez Clarins, c'est le cas de la petite pomme bio dont nous récoltons les fruits immatures élagués pour optimiser la croissance de l'arbre. Ou encore du safran, où nous récupérons les fleurs abandonnées par l'industrie alimentaire, et du cognassier dont nous collectons les feuilles à l'automne.

COMMENT FAIRE MIEUX DEMAIN ?



L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE : LE MODÈLE DE PRODUCTION DE CLARINS POUR DEMAIN

Dans les années à venir, notre modèle d'exploitation et de production des plantes entrant dans la composition de nos soins évoluera en accordant une place prépondérante à l'agriculture régénérative. Autrement dit, nous basculerons d'une logique de protection et de réduction de nos impacts, à une logique positive d'amélioration des sols et de la biodiversité. Les Fermes certifiées Clarins (Clarins Certified Farms) et le Domaine Clarins actuel préfigurent ce modèle ; la part de leur production en plantes dans notre herbier est appelé à croître significativement dans un futur proche.

NOTRE ENGAGEMENT POUR 2025

80 %

de plantes bios dans nos produits (54 % en 2021 ; 60 % en 2022)

Biodégradabilité

de nos formules solaires et rincées

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« Recycler, réutiliser, et surtout réduire »

Réduire, recycler, réutiliser. Les « 3R » de l'économie circulaire sont autant de principes que nous nous efforçons d'appliquer pour la conception, la fabrication et la distribution de nos soins. Face aux contraintes, et parfois aux limites de la recyclabilité, notre priorité va à la réduction de nos matériaux, notamment pour le plastique. Des résultats tangibles ont été obtenus ; ils doivent être poursuivis et renforcés ces prochaines années.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2022 ?

RECYCLAGE ET RECYCLABILITÉ

Dans notre industrie, le packaging est un sujet clef. Chez Clarins, ce sont aujourd'hui 70 % de nos emballages qui sont en matière recyclable, avec en moyenne 37 % de verre recyclé et 100 % de nos étuis en carton issus de forêts gérées durablement et certifiés FSC (Forest Stewardship Council).

En 2022, des avancées notables ont été réalisées sur les capots de nos pots et de nos tubes. Ils sont recyclables et incorporent désormais une part significative de matière

**DES CAPSULES
RECYCLABLES
POUR NOS POTS
ET NOS TUBES**

recyclée (64 % pour les pots, de 30 à 40 % pour les capsules des tubes).

UN PACK SCORE AU SERVICE DE L'ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES

À l'image de notre Green Score pour les formules, nous avons développé notre propre outil de mesure de la performance environnementale de nos emballages. Notre Pack score conjugue 8 critères dont l'impact des matériaux utilisés, le pourcentage de matière recyclée, la légèreté ou encore le taux de restitution d'une formule. Ce système de notation est capital pour nous permettre d'arbitrer efficacement entre les différents leviers de l'écoconception.



RÉDUCTION DES MATÉRIAUX

Moins de matière en amont, moins d'énergie pour le transport et la distribution, et plus de recyclage en aval : la réduction du poids de nos emballages est au cœur de notre stratégie d'économie circulaire. Les formats tubes ont ainsi été allégés, leur poids a été réduit de 46 %, avec à la clef une économie de plus de 42 tonnes de plastique par an. Pour nos capsules services, c'est là aussi une perte en poids de 40 % et une économie de 21 tonnes de plastique.

**+ DE 60 TONNES NETTES DE
PLASTIQUE ÉCONOMISÉES
SUR NOS CAPSULES ET LA
GAMME MYCLARINS**

**110 TONNES DE PLASTIQUE
VIERGE REMPLACÉES PAR
DU PLASTIQUE RECYCLÉ**

AMBITION 100 % CIRCULARITÉ

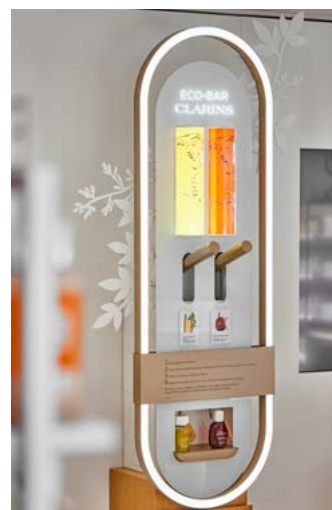
L'objectif d'une circularité totale oriente et mobilise notre politique. La totalité des étuis pour nos démaquillants a été supprimée dès 2020, et toutes nos boutiques sont équipées d'un système de collecte des emballages usagés.

**VALORISATION À
100 % DES DÉCHETS
DANS TOUS LES SITES
INDUSTRIELS CLARINS**

RECHARGEABILITÉ ET RÉUTILISATION

La rechargeabilité est un défi pour des soins cosmétiques soumis à des exigences sanitaires fortes. Mais nous avançons : depuis 2020, nos boutiques françaises à Paris, Neuilly et Lille ont mis en place un Eco-Bar où nos clients peuvent venir recharger leur flacon d'Eau de soins Clarins. En 2022, nous avons également lancé notre première éco-recharge pour notre Bain aux plantes « Tonic » et « Relax ».

**5 TONNES DE PLASTIQUE/AN
ÉCONOMISÉES GRÂCE AUX
ÉCO-RECHARGES « TONIC »**





myBlend

LANCEMENT DE LA MARQUE MYBLEND : UNE VISION DU LUXE « AUTHENTIQUE ET RESPONSABLE »

En 2022, la marque myBlend a fait son grand retour. Privilégiant une approche haut-de-gamme de la beauté, elle parie sur la puissance des synergies en combinant derma-cosmétique, nutri-cosmétique et beauty tech.

Outre la qualité intrinsèque de ses soins, myBlend adopte un positionnement exemplaire en matière d'économie circulaire et d'éco-conception : moins de 4 % de plastique dans les emballages, flacons et pots essentiellement en verre et en aluminium pur, packagings sans cellophanage et carton brut 100 % recyclé et recyclable. La composition des formules suit une logique similaire : 90 % d'ingrédients d'origine naturelle et une volonté de rejoindre les nouvelles attentes des consommatrices sur des ingrédients dont la marque a su se passer (paraben, huiles minérales, phénoxyéthanol, EDTA, sulfates, phtalates...).



Henri du Masle,
directeur général de myBlend

« Chez myBlend, nous combinons des soins cosmétiques haute performance et haute tolérance, formulés de manière clean et sensorielle. Nous avons fait le choix d'un sourcing local, transparent et responsable. Nos emballages sont éco-conçus, recyclables et intègrent moins de 4 % de plastique. Notre masque à LED développé pour booster l'oxygénation des cellules en est un autre exemple : 100 % made in France, il est aussi éco-conçu et totalement réparable. »

COMMENT FAIRE MIEUX DEMAIN ?

Sur les trois axes de l'économie circulaire, notre groupe est guidé par les engagements que nous avons pris à horizon 2025.

LA RÉDUCTION

constitue le pivot de notre stratégie, avec pour ambition d'avoir réduit notre consommation totale de plastique vierge de 30 % d'ici 2025 (vs 2020).

LE RECYCLAGE ET LA RECYCLABILITÉ

sont au cœur de nos développements, selon le principe que chaque matériau que nous ne pouvons réduire ni supprimer doit être conçu à partir de matière recyclée et recyclable.

LA RECHARGEABILITÉ

demeure un axe fort de notre R&D, même si nous restons conscients que les contraintes sanitaires et l'implication même de nos consommateurs jouent un rôle prépondérant pour son développement.

NOTRE ENGAGEMENT POUR 2025

-30 %
de plastique vierge

100 %
des emballages du catalogue
soin recyclables/réutilisables/
rechargeables

50 %
de matériaux recyclés
dans les packs

LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ

« *Beauty for good* »

Si nous sommes convaincus du rôle positif de la beauté pour les personnes, nous y croyons tout autant pour la nature et la biodiversité. Notre engagement pour la planète se déploie dans nos actions en lien direct avec notre activité. Il s'exerce également dans les nombreuses initiatives que nous prenons partout dans le monde pour restaurer la biodiversité et rendre sa beauté à la nature. Toutes témoignent de notre volonté d'incarner notre raison d'être : « rendre la vie plus belle, transmettre un monde plus beau ».

119 ASSOCIATIONS ET PROJETS SOCIÉTAUX SOUTENUS PAR CLARINS EN 2022



POUR LA PRÉSERVATION DU MASSIF ALPIN

Ce programme fondateur est né en 1993 dans le massif alpin cher à Clarins. Alp'Action, repris par Asters depuis, travaille à la préservation de cet écosystème naturel unique. Ces quinze dernières années, l'engagement de notre groupe a permis la réalisation d'actions d'animation et de gestion des espaces protégés du Lac d'Annecy. Cinq programmes y ont été déployés (comme celui visant à la préservation du glaïeul des marais), et plus d'une centaine d'espèces menacées y ont été protégées ou réintroduites, notamment le gypaète barbu.

**5 PROGRAMMES DE
PRÉSERVATION DE
LA BIODIVERSITÉ
ET DE PROTECTION
D'ESPÈCES MENACÉES**

SEEDS OF BEAUTY DEPUIS 2012

Sous l'impulsion de Christian Courtin un programme de reforestation, Seeds of Beauty, a été lancé en 2012 avec le concours de Pur Projet. Depuis dix ans, notre action a conduit à la plantation de plus de 700 000 arbres dans le monde en collaboration avec les populations locales : Indonésie, Thaïlande, Pérou, Brésil, Chine,

Japon, Australie, France, Canada...

**700 000
ARBRES PLANTÉS
DEPUIS 2012**



LE DOMAINE CLARINS ENGAGÉ POUR LES 99 PROCHAINES ANNÉES

Le Domaine Clarins est lié à la nature par un contrat unique en son genre : ORE, pour Obligation réelle environnementale. Cela signifie que notre site est engagé par une obligation environnementale de long terme (99 ans) quel que soit son propriétaire actuel ou futur. Des exigences sont ainsi imposées de manière légale et inaliénable, entre autres le bio et l'adaptation des cultures au changement climatique. Dans ce cadre, Clarins participe activement au Programme de transmission et protection de la biodiversité avec ASTERS Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Différentes opérations ont été lancées en 2022 :

TRANSMISSION ET COMMUNICATION

sur la protection des Alpes via des panneaux explicatifs placés sur le Domaine Clarins pour les promeneurs et scolaires.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

avec l'Université Savoie Mont-Blanc (publication d'une thèse sur l'étude de l'impact du changement climatique sur les propriétés des plantes et l'évolution des espèces sauvages).

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ,

à travers l'identification de sept milieux naturels sur le foncier du Domaine Clarins. Classé sur la liste rouge de l'UICN, le Sabot de Venus (famille des orchidacées) fait l'objet d'un programme spécifique de sauvegarde.

« Avec Clarins nous sommes dans une relation de conviction et d'engagement dans la durée et surtout de confiance. Ce site-atelier va permettre une démarche de laboratoire vis-à-vis de mutations lourdes d'implications. »

Christian Schwoehrer, directeur Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie



CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE DANS LES OCÉANS

Clarins a été le premier sponsor de Plastic Odyssey en 2017, et continue depuis son engagement auprès ce projet unique de sensibilisation à la lutte contre les déchets plastiques dans les océans.

En septembre 2022, le navire Plastic Odyssey s'est élancé depuis le port de Marseille pour un tour du monde de trois ans et une visite de plus de 30 pays. A son bord, un équipage d'une vingtaine de personnes collecte, analyse et développe des pistes de traitement et de réutilisation du plastique. Les solutions trouvées sont ensuite partagées et déployées sur terre pour accompagner les entrepreneurs. Un programme

complet de formation aux solutions low tech est également mis en œuvre pour que le plastique aujourd'hui considéré comme un déchet devienne demain une ressource. Les trois premières escales de l'année 2022 au Liban, en Tunisie et en Égypte ont permis des premières sensibilisations à quai, notamment à travers un accompagnement d'écoles et l'information de plus de 2 000 élèves. A bord, des programmes d'incubation d'entrepreneurs ont débuté, avec 8 à 10 projets soutenus à chaque escale.

**UN TOUR DU
MONDE DE
TROIS ANS,
30 PAYS
SENSIBILISÉS**

*ET PARTOUT DANS LE MONDE,
PLUSIEURS DIZAINES D' ACTIONS
LOCALES POUR PROTÉGER
LA NATURE ET DÉVELOPPER
L'AGROFORESTERIE*



REPLANT LOVE 2022 : RESTAURER LA BIODIVERSITÉ EN CALIFORNIE

Après 2019 et 2021, Clarins s'est associé pour la troisième fois à la Malibu Fondation pour un programme de reforestation. Le 6 novembre 2022, 500 bénévoles se sont retrouvés dans les forêts de Santa Monica (Californie, Etats-Unis) pour replanter plus de 8 000 arbres détruits lors de l'incendie Woolsey de 2018. 50 000 graines ont également été dispersées pour aider la nature à reprendre ses droits et restaurer une biodiversité menacée.



DES ARBRES DANS LES CHAMPS DE BETTERAVE SUCRIÈRE

L'alcool bio utilisé dans les Eaux de soin Clarins est produit à partir de betteraves sucrières françaises. Pour contribuer à la construction d'une filière durable, notre entreprise s'est engagée dans des projets d'agroforesterie. En associant arbres et cultures sur une même parcelle, cette pratique protège la biodiversité : les arbres permettent aux sols d'être plus résilients face au changement climatique, aident au renouvellement du couvert végétal et améliorent la fertilité des sols.

Cinq ans après les premières plantations d'arbres dans l'Aisne (France), nous poursuivons notre programme en soutenant de nouveaux agriculteurs. 6 700 arbres ont ainsi pu être plantés depuis 2017.





DONNÉES & CHIFFRES CLEFS

Le groupe Clarins en 2022 —

État d'avancée de nos engagements —

Principaux indicateurs ESG —

LE GROUPE CLARINS EN 2022

GROUPE FAMILIAL
FRANÇAIS

indépendant depuis

69 ans



8 064
COLLABORATEURS

76,6 %
EN CDI

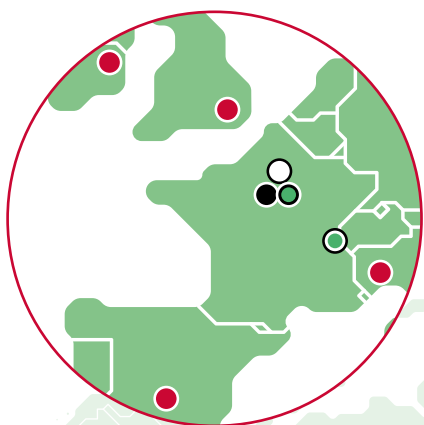
100 %
FORMÉS
TOUS LES DEUX ANS

86 %
DE FEMMES

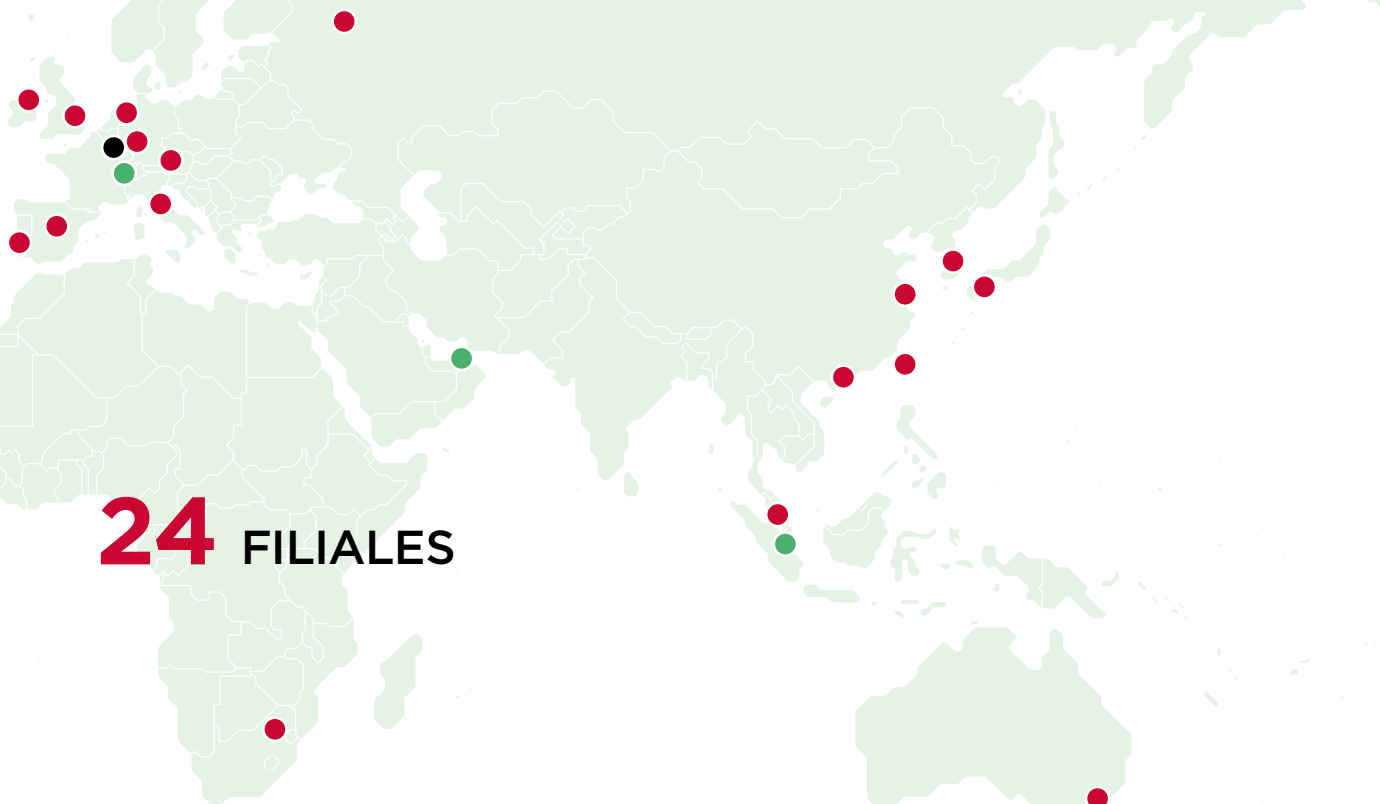
114
EXPERTS
dédiés à la recherche

141 PAYS
DISTRIBUTEURS

- Filiales
- HUB
- HUB + Filiales
- Usines



1
MAISON MÈRE
À PARIS



24 FILIALES

FABRICATION

100% FRANÇAISE

Produite avec

100%
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

PRODUCTION

1 USINE EN FRANCE

LOGISTIQUE

1 CENTRE INTERNATIONAL

4 CENTRES RÉGIONAUX

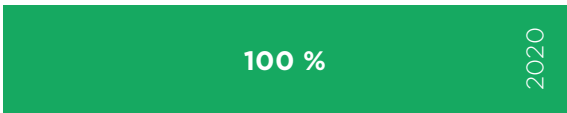
VENTES

93% FAITES À L'EXPORT

2020-2025

État d'avancée de nos engagements

NEUTRALITÉ CARBONE*



* scopes 1, 2 et 3 à l'exception des services

Engagement

✓ NEUTRALITÉ CARBONE ATTEINTE EN 2020

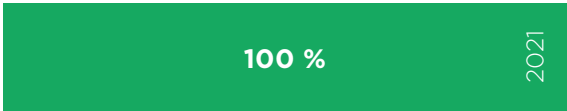
PLANTES BIO



Engagement

↗ 80 % DE PLANTES ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE D'ICI 2025

GREEN SCORE*



* Gammes soin et maquillage (hors sous-traitance)

Engagement

↗ 100 % DES FORMULES SCORÉES EN 2021 (AVEC ENGAGEMENT D'AUGMENTER LA NOTE GREEN SCORE DE 10 % D'ICI 2025)

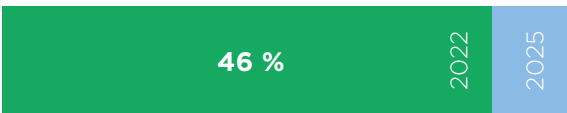
RECYCLABILITÉ



Engagement

↗ 100 % DES PACKAGINGS SOIN RECYCLABLES D'ICI 2025

MATÉRIAUX RECYCLÉS



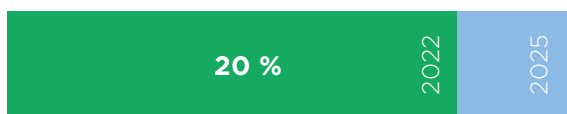
Engagement

↗ 50 % DE MATÉRIAUX RECYCLÉS DANS LES PACKS D'ICI 2025





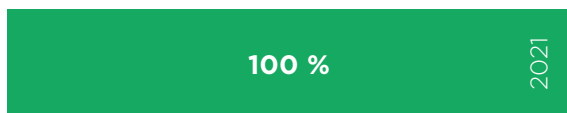
GES



Engagement

↓ 30 % DES GES D'ICI 2025

ÉNERGIE VERTE



Engagement

✓ 100 % DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ
ISSUE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

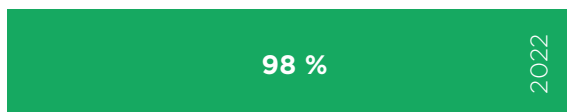
ACHATS RESPONSABLES



Engagement

↗ 80 % DES DÉPENSES FOURNISSEURS
ÉVALUÉES AVEC ECOVADIS D'ICI 2025

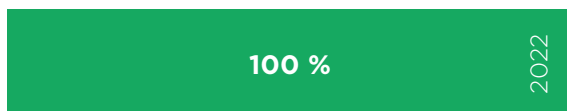
TRANSPORT



Engagement

↗ 98 % DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES
EXCLUANT LE FRET AÉRIEN D'ICI 2025

FORMATION*



Engagement

✓ 100 % DES COLLABORATEURS AYANT SUIVI
AU MOINS UNE FORMATION TOUS LES 2 ANS

* sur les 12 derniers mois

CLARINS WE CARE

Concordance standards GRI

GROUPE CLARINS

102-1

Nom de l'organisation

102-2

Activité, marques, produits et services

<https://www.groupeclarins.com>

102-3

Lieu géographique du siège

p.37

102-4

Lieu des sites d'activités

p.37

102-5

Capital et forme juridique

<https://www.groupeclarins.com/legal-notice/>

102-6

Marchés desservis

p.36-37

102-7

Taille de l'organisation

p.16 ; p.36-37

102-8 a

Nombre total de salarié
par contrat de travail, par sexe

p.16

102-8 a

temps complet

p.16

102-8 a

par sexe_Femmes

p.16

102-8 a

par sexe_Hommes

p.16

ÉNERGIE

302-1

Consommation d'énergie
au sein de l'organisation

p.26

302-1 a

Sources non renouvelables

p.26

302-1 b

Sources renouvelables

p.26

302-4

Réduction de la consommation
d'énergie

p.26

CONSOMMATION D'EAU

303-3

Prélèvement d'eau

p.26

PROTECTION DE LA NATURE

304-1

Site d'activité bordant
des aires protégées

https://domaine.clarins.com/fr_FR

304-3

Habitats protégés ou restaurés

p.32-33



GES

305

Total émissions

p.26

305-1

Emission directes de GES (scope 1)

p.26

305-2

Emission de GES indirectes (scope 2)

p.26

305-3

Autres émissions indirectes de GES (scope 3)

p.26

305-5

Réduction des émissions de GES

p.27

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

405-1

Diversité des organes de gouvernance et des employés

<https://www.groupeclarins.com/our-governance/>

405-1 a

Gouvernance/genre/gpe d'age ou indicateur de diversité

p.16

405-1 a

Femme

p.16; p.36

405-1 a

Femme COMEX

p.16

405-1 a

Femme Top Management

p.16

405-1 a

Homme

p.16

405-1 a

Homme COMEX

p.16

405-1 a

Homme Top Management

p.16

DÉCHETS

306-3

Déchets produits

p.26

FOURNISSEURS

308-1

Nouveaux fournisseurs sélectionnés sur la base de critères environnementaux

p.18



*« Rendre la vie
plus belle,
transmettre un monde
plus beau »*

Raison d'être du Groupe Clarins



RAPPORT RSE 2022

Direction du Développement Responsable

12 avenue de la place des Ternes
75017 Paris

+33 1 56 60 60 01
developpement.responsable@clarins.com

groupeclarins.com